

Thème 32. Le sixième commandement

La sexualité touche le noyau intime de la personne humaine. La véritable éducation à la chasteté ne se contente pas d'informer sur les aspects biologiques, mais aide à réfléchir sur les valeurs personnelles et morales qui entrent en jeu dans les relations affectives avec d'autres personnes. Les péchés contre le sixième commandement sont un substitut pour tenter de combler le vide du véritable amour auquel le cœur aspire.

12/11/2022

L'appel de Dieu à l'homme et à la femme à "croître et à se multiplier" doit toujours être lu dans la perspective de la création "à l'image et à la ressemblance" de la Trinité (cf. Gn 1). Cela signifie que la génération humaine, dans le contexte plus large de la sexualité, n'est pas quelque chose « de purement biologique, mais concerne la personne humaine dans ce qu'elle a de plus intime » (*Catéchisme*, 2361). C'est pourquoi la sexualité humaine est essentiellement distincte de la sexualité animale.

« Dieu est amour » (1 Jn 4, 8), et son amour est fécond. Il a voulu que la créature humaine participe à cette fécondité, associant la génération de chaque nouvelle personne à un acte d'amour spécifique entre un homme

et une femme^[1]. Pour cette raison, « le sexe n'est pas une réalité honteuse, mais un don divin dont la juste finalité est la vie, l'amour, la fécondité »^[2].

L'homme étant un individu composé d'un corps et d'une âme, l'acte amoureux d'engendrer requiert la participation de toutes les dimensions de la personne : la corporalité, les affections, l'esprit^[3].

Le péché originel a rompu l'harmonie de l'homme avec lui-même et avec les autres. Cette fracture a eu un impact particulier sur la capacité de la personne à vivre sa sexualité. D'une part, en occultant dans l'intelligence le lien indissociable entre les dimensions affectives et génératives de l'union conjugale ; d'autre part, en rendant difficile la domination de la volonté sur les dynamismes affectifs et corporels de la sexualité. Cela a

conduit à occulter la haute signification anthropologique de la sexualité et sa dimension morale.

Dans le contexte actuel, il est important de distinguer une réflexion légitime sur le genre de l'"idéologie du genre" que le pape François condamne. La première tente de surmonter les différences sociales entre les hommes et les femmes par une lecture critique de cette vision trop "naturaliste" de l'identité sexuelle qui réduit toute la dimension sexuelle de la personne à la donnée biologique. Dans le même temps, elle préconise de surmonter les discriminations injustes fondées sur l'orientation sexuelle. La seconde, en revanche, promeut une vision de la personne humaine et de sa sexualité qui est incompatible avec la Révélation chrétienne, puisqu'elle ne se contente pas de distinguer, mais sépare le sexe

biologique du genre comme rôle socioculturel du sexe^[4].

Le besoin de purification et de maturation qu'exige la sexualité dans sa condition actuelle, rachetée par le Christ, mais encore en route vers la patrie définitive, n'implique nullement son rejet, ni une considération négative de ce don que l'homme et la femme ont reçu de Dieu. Il implique plutôt la nécessité de « mûrir pour parvenir à sa vraie grandeur »^[5]. La vertu de la chasteté joue un rôle fondamental dans cette tâche.

La vocation à la chasteté

Le *Catéchisme* parle de la vocation à la chasteté parce que cette vertu est une condition et une partie essentielle de la vocation à l'amour, au don de soi, à laquelle Dieu appelle chaque personne. La chasteté rend l'amour possible dans et par la corporéité^[6]. D'une certaine manière,

on peut dire que la chasteté est la vertu qui habilite la personne humaine et la conduit dans l'art de bien vivre, dans la bienveillance et la paix intérieure avec les autres hommes et femmes et avec soi-même. La sexualité humaine traverse toutes les puissances, de la plus physique et matérielle à la plus spirituelle, colorant les différentes facultés selon le masculin et le féminin.

La vertu de chasteté n'est donc pas seulement un remède contre le désordre que le péché provoque dans la sphère sexuelle, mais une affirmation joyeuse, car elle permet d'aimer Dieu, et par Lui les autres hommes, de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et de toute sa force (*cf. Mc 12,30*)^[7].

« La vertu de chasteté est placée sous la mouvance de la vertu cardinale de tempérance » (*Catéchisme*, 2341) et «

signifie l'intégration réussie de la sexualité dans la personne, et par là l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spirituel » (*Catéchisme*, 2337).

Il est important dans la formation des personnes, surtout des jeunes, lorsqu'on parle de chasteté, d'expliquer la relation profonde et étroite entre la capacité d'aimer, la sexualité et la procréation. Sinon, cela pourrait apparaître comme une vertu négative. Il s'agit d'aider à comprendre que ce qui est recherché est de canaliser l'attriance pour les biens liés à la sphère affectivo-sexuelle vers le bien de la personne considérée dans son ensemble^[8].

Dans son état actuel, il est difficile pour l'homme, sans l'aide de la grâce, de toujours vivre la loi morale naturelle, et donc la chasteté. Cela n'implique pas l'impossibilité d'une vertu humaine capable de réaliser

une certaine intégration des passions dans ce domaine, mais cela implique plutôt la prise de conscience de l'ampleur de la blessure produite par le péché, et qui nécessite une aide divine pour la réintégration de la personne^[9].

L'éducation à la chasteté

« La charité est la forme de toutes les vertus. Sous son influence, la chasteté apparaît comme une école de don de la personne. La maîtrise de soi est ordonnée au don de soi » (*Catéchisme*, 2346).

L'éducation à la chasteté est bien plus que ce que certains appellent de manière réductrice "l'éducation sexuelle", qui est souvent réduite à fournir des informations sur les aspects physiologiques de la reproduction humaine et sur les méthodes contraceptives. Une véritable éducation à la chasteté ne se contente pas de fournir des

informations sur les aspects biologiques, mais aide à réfléchir aux valeurs personnelles et morales qui entrent en jeu dans les relations affectives avec les autres, et en particulier dans la relation unique entre mari et femme. En même temps, elle favorise de grands idéaux d'amour pour Dieu et pour les autres, à travers l'exercice des vertus de la générosité, du don de soi, de la modestie qui protège l'intimité, etc. Des habitudes qui aident la personne à surmonter l'égoïsme et la tentation du repli sur soi. En effet, « notre dimension affective est un appel à l'amour, qui se manifeste dans la fidélité, l'accueil et la miséricorde »^[10].

Dans cet effort, les parents ont une très grande responsabilité, puisqu'ils sont les premiers et les principaux maîtres dans la formation à la chasteté de leurs enfants. Dans de nombreux cas, ils doivent travailler

activement, avec d'autres familles, pour que l'éducation sexuelle et affective dispensée dans les centres éducatifs soit conforme à une anthropologie adéquate, capable de surmonter la banalisation généralisée de la sexualité.

Dans la lutte pour vivre cette vertu, les moyens suivants sont importants : la prière – demander à Dieu la vertu de sainte pureté^[11] – ; la fréquentation des sacrements ; avoir une vie équilibrée où les différentes dimensions de sa vie (travail, repos, relations) sont vécues en harmonie ; penser aux autres ; la dévotion à Marie Très Sainte, *Mater pulchrae dilectionis*. En outre, il est également utile de faire preuve de modération dans l'alimentation et la boisson ; de prêter attention aux détails de pudeur et de modestie dans l'habillement, etc. ; d'éviter les lectures, les images et les vidéos dont on peut prévoir le contenu

inapproprié ; d'avoir l'aide d'une direction spirituelle.

La chasteté est une vertu éminemment personnelle. En même temps, elle « implique aussi un *effort culturel* »" (*Catéchisme*, 2344), car « il y a interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société elle-même »^[12]. Le respect des droits de la personne exige le respect de la chasteté ; en particulier, le droit de « recevoir une information et une éducation qui respectent les dimensions morales et spirituelles de la vie humaine » (*Catéchisme*, 2344). Les défis auxquels la famille est confrontée aujourd'hui sont nombreux et il est important d'y réfléchir attentivement afin de proposer des solutions qui aideront les individus et la société dans son ensemble^[13].

Les manifestations concrètes par lesquelles cette vertu prend forme et

grandit seront différentes selon la vocation reçue. « Les personnes mariées sont appelées à vivre la chasteté conjugale ; les autres pratiquent la chasteté dans la continence » (*Catéchisme*, 2349).

La chasteté dans le mariage

L'union sexuelle « est ordonnée à l'amour conjugal de l'homme et de la femme » (*Catéchisme*, 2360) : c'est-à-dire qu'elle ne se « réalise de façon véritablement humaine que si elle est partie intégrante de l'amour dans lequel l'homme et la femme s'engagent entièrement l'un vis-à-vis de l'autre jusqu'à la mort »^[14].

La grandeur de l'acte par lequel l'homme et la femme coopèrent librement à l'action créatrice de Dieu requiert certaines conditions en raison de la possibilité d'engendrer une nouvelle vie humaine. C'est la raison pour laquelle l'homme ne doit pas séparer volontairement les

dimensions unitive et procréative de cet acte, comme c'est le cas avec la contraception^[15]. Les époux chastes sauront découvrir les moments les plus appropriés pour vivre cette union corporelle, afin qu'elle reflète toujours, dans chaque acte, le don de soi qu'elle signifie^[16].

Contrairement à la dimension procréative, qui ne peut être réalisée de manière vraiment humaine que par l'acte conjugal, la dimension unitive et affective propre à cet acte peut et doit se manifester de bien d'autres manières. Cela explique pourquoi, si, en raison de certaines conditions de santé ou autres, les époux ne peuvent pas pratiquer l'union conjugale, ou décident qu'il est préférable de s'abstenir temporairement (ou définitivement, dans des situations particulièrement graves) de l'acte propre au mariage, ils peuvent et doivent continuer à actualiser ce don de soi qui fait

croître l'amour vraiment personnel dont l'union des corps est une manifestation^[17].

Chasteté dans le célibat

Le Fils de Dieu, en venant en ce monde, a voulu choisir pour lui-même une vie de célibat et, dans sa prédication, il a offert diverses indications qui, tout en nous faisant découvrir la beauté du mariage, nous aident à ne pas perdre de vue son caractère provisoire, et donc relatif, car « à la résurrection, en effet, on ne prend ni femme ni mari, mais on est comme les anges dans le ciel » (Mt 22, 30).

Dieu appelle la plupart à trouver la sainteté dans le mariage, mais il veut en choisir certains pour vivre leur vocation à l'amour d'une manière particulière, dans le célibat apostolique^[18]. La manière de vivre la vocation chrétienne dans le célibat apostolique implique la continence.

Cette exclusion de l'utilisation de la capacité génératrice ne signifie en aucun cas l'exclusion de l'amour ou de l'affectivité. Au contraire, le don librement fait à Dieu d'une éventuelle vie conjugale permet à la personne d'aimer et de se donner à de nombreux autres hommes et femmes, les aidant à leur tour à trouver Dieu, ce qui est la raison de ce célibat^[19]. Ce mode de vie doit toujours être considéré et vécu comme un don.

Il existe différentes manières charismatiques de vivre le célibat comme un appel. Certains reçoivent cette vocation dans le sacerdoce ou dans la vie religieuse. Beaucoup d'autres la reçoivent au milieu du monde sans consécration particulière, mais avec la conscience claire d'être des instruments de l'amour de Dieu pour aller dans le monde entier et prêcher l'évangile.

Péchés contre la chasteté

On peut dire que les péchés contre le sixième commandement sont un substitut pour tenter de combler le vide de l'amour véritable auquel le cœur aspire^[20]. La chasteté s'oppose à la luxure, qui est « un désir désordonné ou une jouissance déréglée du plaisir vénérien. Le plaisir sexuel est moralement désordonné, quand il est recherché pour lui-même, isolé des finalités de procréation et d'union » (*Catéchisme* 2351).

Puisque la sexualité occupe une dimension centrale dans la vie humaine, les péchés contre la chasteté sont toujours graves dans leur matière lorsque le plaisir vénérien propre à l'acte sexuel est directement recherché. Ils peuvent toutefois être mineurs lorsque ce plaisir n'est pas directement recherché, ou lorsque le

consentement plein et entier fait défaut.

Le vice de la luxure a de nombreuses et graves conséquences : l'aveuglement de l'esprit, par lequel notre fin et notre bien sont obscurcis ; l'affaiblissement de la volonté ; l'attachement aux biens terrestres qui fait oublier l'éternel ; et enfin on peut en arriver à la haine de Dieu qui apparaît à l'homme luxurieux comme le plus grand obstacle à la satisfaction de sa sensualité.

Le premier des péchés contre la chasteté est l'adultère, qui « désigne l'infidélité conjugale. Lorsque deux partenaires, dont l'un au moins est marié, nouent entre eux une relation sexuelle, même éphémère, ils commettent un adultère » (*Catéchisme 2380*)^[21]. On peut dire que « la parole :*Tu ne commettras pas d'adultère*, bien que sous une forme

négative, nous oriente donc vers notre appel originel, c'est-à-dire l'amour sponsal total et fidèle, que Jésus Christ nous a révélé et donné (cf. Rm 12, 1) »^[22].

La *masturbation* est « l'excitation volontaire des organes génitaux, afin d'en retirer un plaisir vénérien.

"Dans la ligne d'une tradition constante, tant le magistère de l'Église que le sens moral des fidèles ont affirmé sans hésitation que la masturbation est un acte intrinsèquement et gravement désordonné" » (*Catéchisme*, 2352).

Par sa nature même, la masturbation contredit le sens chrétien de la sexualité qui est au service de l'amour. En tant qu'exercice solitaire et égoïste de la sexualité, privé de la vérité de l'amour, il laisse insatisfait et conduit au vide et au dégoût.

« La *fornication* est l'union charnelle en dehors du mariage entre un

homme et une femme, libres. Elle est gravement contraire à la dignité des personnes et de la sexualité humaine naturellement ordonnée au bien des époux ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants

» (*Catéchisme*, 2353). Tant l'*union libre* ou la cohabitation sans intention de mariage que les *relations prémaritales* portent atteinte, à des degrés divers, à la dignité de la sexualité humaine et du mariage. « Elles sont contraires à la loi morale : l'acte sexuel doit prendre place exclusivement dans le mariage ; en dehors de celui-ci, il constitue toujours un péché grave et exclut de la communion sacramentelle » (*Catéchisme*, 2390). La personne ne peut être "testée" mais seulement donnée librement, une fois pour toutes^[23].

« Les *actes homosexuels* sont intrinsèquement désordonnés », comme l'a toujours déclaré la

Tradition de l'Église^[24]. Cette évaluation morale claire des actions ne doit en aucun cas préjuger des personnes ayant des tendances homosexuelles^[25], puisque leur origine n'est pas volontaire et que, souvent, leur état est une épreuve difficile^[26]. « Les personnes homosexuelles sont [, elles aussi,] appelées à la chasteté. Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne » (*Catéchisme*, 2359). Dans l'exhortation apostolique *Amoris laetitia*, il est expliqué que : « au cours des débats sur la dignité et la mission de la famille, les Pères synodaux ont fait remarquer qu'en ce qui concerne le "projet d'assimiler au mariage les unions entre personnes homosexuelles, il n'y a aucun fondement pour assimiler ou

établir des analogies, même lointaines, entre les unions homosexuelles et le dessein de Dieu sur le mariage et la famille" »^[27].

Les conversations, les regards, les manifestations d'affection envers une autre personne, même entre fiancés, qui se déroulent avec un désir libidineux, ou qui constituent une occasion proche de péché recherché ou non, sont également contraires à la chasteté.

La pornographie – exposition du corps humain comme simple objet de concupiscence - et la *prostitution* – transformation de son propre corps en objet de transaction financière et de jouissance charnelle – sont des délits graves de désordre sexuel, qui, outre qu'ils portent atteinte à la dignité des personnes qui les pratiquent, constituent un fléau social (*Cf. Catéchisme*, 2355).
Malheureusement, la consommation

de pornographie est très répandue dans notre monde, facilitée énormément par internet. Ce qui peut commencer par une certaine curiosité, surtout chez les jeunes, se transforme fréquemment en une habitude qui entrave considérablement la capacité d'une personne à aimer "de tout son cœur", en l'entraînant sur des chemins qui encouragent la compensation facile des plaisirs corporels et, finalement, l'égoïsme. Dans certains cas, cela peut conduire à une véritable dépendance à la pornographie, qui nécessite souvent une aide psychologique appropriée pour la surmonter. En tout cas, il s'agit d'un problème important pour la vie spirituelle, car la convoitise émousse le cœur et empêche une vie de prière sereine, ainsi que la joie nécessaire à un travail apostolique efficace. Il est donc important de savoir comment chercher l'aide d'une direction spirituelle qui ouvrira des idéaux

élevés pour lesquels il vaut la peine de donner sa vie.

Dieu est Amour. Il nous a créés par amour et pour aimer. Aimer aussi avec le corps. Cela doit toujours être le point de départ lorsqu'on traite de la sexualité dans le contexte de l'anthropologie chrétienne. En même temps, nous devons reconnaître qu'après le péché originel, le bon usage de cette faculté a été affaibli. C'est pourquoi l'aide de la grâce et la culture de la vertu de chasteté sont tellement nécessaires pour pouvoir vraiment aimer « de tout [son] cœur et de toute [son] âme, de tout [son] esprit et de toute [sa] force » (Mc 12,30).

Bibliographie

– *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 2331-2400

- Saint Jean-Paul II, exhortation *Familiaris consortio*, 22 novembre 1981, partie 2, n° 11-16
- Saint Josémaria, homélie *Car ils verront Dieu*, dans *Amis de Dieu*, n° 175-189
- ID., homélie *Le mariage, une vocation chrétienne*, dans *Quand le Christ passe*, n° 22-30
- Guillaume Derville, *Un seul cœur pour aimer. Anthropologie de l'amour*, Le Laurier, 2021

^[1] « Chacun des deux sexes est, avec une égale dignité, quoique de façon différente, image de la puissance et de la tendresse de Dieu. *L'union de l'homme et la femme* dans le mariage est une manière d'imiter dans la chair la générosité et la fécondité du Créateur : " L'homme quitte son père

et sa mère afin de s'attacher à sa femme ; tous deux ne forment qu'une seule chair " (Gn 2, 24). De cette union procèdent toutes les générations humaines (cf. Gn 4, 1-2 ; 25-26 ; 5, 1) » (*Catéchisme*, 2335).

^[2] Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, 24.

^[3] « Si l'homme aspire à être seulement esprit et qu'il veuille refuser la chair comme étant un héritage simplement animal, alors l'esprit et le corps perdent leur dignité. Et si, d'autre part, il renie l'esprit et considère donc la matière, le corps, comme la réalité exclusive, il perd également sa grandeur » (Benoît XVI, *Deus Caritas Est*, 25 décembre 2005, 5).

^[4] Cf. Pape François, *Amoris laetitia*, 19-III-2016, n° 56. À ce sujet, le document de la Congrégation pour l'Éducation Catholique est intéressant : *Homme et femme Il les*

créa. Pour une voie de dialogue sur la question du "genre" dans l'éducation (2019).

^[5] « Oui, l'*eros* veut nous éléver *en extase* vers le Divin, nous conduire au-delà de nous-mêmes, mais c'est précisément pourquoi est requis un chemin de montée, de renoncements, de purifications et de guérisons » (Benoît XVI, *Deus caritas est*, 5).

^[6] « Dieu est amour et Il vit en lui-même un mystère de communion personnelle d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image et en la conservant continuellement dans l'être, Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion » (Saint Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 22 novembre 1981, 11).

^[7] « La chasteté est l'affirmation joyeuse de ceux qui savent vivre le

don de soi, libre de tout esclavage égoïste » (Conseil pontifical pour la famille, *Sexualité humaine : vérité et signification*, 8 décembre 1995, 17). « La pureté est la conséquence de l'amour avec lequel nous avons fait don au Seigneur de notre âme et de notre corps, de nos facultés et de nos sens. Elle n'est pas une négation, mais une affirmation joyeuse » (Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, 5).

^[8] « La chasteté comporte un *apprentissage de la maîtrise de soi*, qui est une pédagogie de la liberté humaine. L'alternative est claire : ou l'homme commande à ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et devient malheureux (cf. Si 1, 22). "La dignité de l'homme exige de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle et non sous le seul effet de poussées instinctives ou d'une contrainte extérieure. L'homme

parvient à cette dignité lorsque, se délivrant de toute servitude des passions, par le choix libre du bien, il marche vers sa destinée et prend soin de s'en procurer réellement les moyens par son ingéniosité" (*Gaudium et Spes*, 17)
» (*Catéchisme*, 2339).

^[9] « La chasteté est une vertu morale. Elle est aussi un don de Dieu, une grâce, un fruit de l'œuvre spirituelle (cf. Ga 5, 22). Le Saint-Esprit donne d'imiter la pureté du Christ (cf. 1 Jn 3, 3) à celui qu'a régénéré l'eau du Baptême » (*Catéchisme*, 2345).

^[10] Pape François, Audience générale, 31-10-2018.

^[11] « La sainte pureté, Dieu la donne quand on la lui demande humblement » (Saint Josémaria, *Chemin*, 118).

^[12] Concile Vatican II, *Gaudium et spes*, 25.

[¹³] Pape François, *Amoris laetitia*, ch. 2 (La réalité et les défis de la famille).

[¹⁴] Saint Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 11.

[¹⁵] Dans la fécondation artificielle aussi, il y a une rupture entre ces dimensions propres à la sexualité humaine, comme l'enseigne clairement l'Instruction *Donum vitae* (1987).

[¹⁶] Comme l'enseigne le *Catéchisme*, le plaisir tiré de l'union conjugale est quelque chose de bon et voulu par Dieu (Cf. *Catéchisme*, 2362).

[¹⁷] Pape François, *Amoris laetitia*, ch. 4 (L'amour dans le mariage).

[¹⁸] Bien que la sainteté se mesure à l'amour de Dieu et non à l'état de vie – célibataire ou marié – l'Église enseigne que le célibat pour le Royaume des Cieux est un don

supérieur au mariage (*cf. Concile de Trente* : DS 1810 ; 1 Cor 7,38).

[19] En parlant du célibat sacerdotal, mais on peut l'étendre à tout célibat en vue du Royaume des Cieux, Benoît XVI explique qu'il ne peut être compris en termes purement fonctionnels, car en réalité il « représente une configuration spéciale au mode de vie du Christ lui-même » (Benoît XVI, *Sacramentum caritatis*, 24).

[20] Pape François, Audience générale, 24-10-2018.

[21] Le Christ condamne même le désir d'adultère (*cf. Mt 5,27-28*). Dans le Nouveau Testament, l'adultère est absolument interdit (*cf. Mt 5,32 ; 19,6 ; Mc 10,11 ; 1 Co 6,9-10*). Le *Catéchisme*, en parlant des offenses au mariage, énumère également le divorce, la polygamie et la contraception.

^[22] PapeFrançois, Audience générale, 31-X-2018.

^[23] « Les *fiancés* sont appelés à vivre la chasteté dans la continence. Ils verront dans cette mise à l'épreuve une découverte du respect mutuel, un apprentissage de la fidélité et de l'espérance de se recevoir l'un et l'autre de Dieu. Ils réservent au temps du mariage les manifestations de tendresse spécifiques de l'amour conjugal. Ils s'aideront mutuellement à grandir dans la chasteté » (*Catéchisme*, 2350).

^[24] Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Persona humana*, 8. « Ils (les actes d'homosexualité) sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas » (*Catéchisme*, 2357).

^[25] L'homosexualité désigne l'état des hommes et des femmes qui ressentent une attirance sexuelle exclusive ou prédominante pour les personnes du même sexe. Les situations qui peuvent se présenter sont très différentes, et il convient donc de faire preuve de prudence dans le traitement de ces cas.

^[26] « Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présente des tendances homosexuelles foncières. Cette propension, objectivement désordonnée, constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait

de leur condition » (*Catéchisme* 2358).

^[27] Pape François, *Amoris laetitia*, n. 251.

Pablo Requena

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-lu/article/theme-32-le-sixieme-commandement/> (20/01/2026)